



- PROJET 2 : UN PROJET DE COHABITATION ET DE MISE EN VALEUR DES FORCES VIVES DU TERRITOIRE**
- SECTEUR DE CONTRIBUTION AU TERROIR DE CHARLEVOIX
 - SECTEUR D'EXCLUSION DE LA ZONE AGRICOLE
 - SECTEUR DE VILLAGIATURE PRIORITAIRE (0-5 ANS) (à localiser / compléter et à déterminer par la Ville)
 - DOMAINE DE L'HORIZON BOISÉ
 - DEVELOPPEMENT DE LA MARTINE
 - SECTEUR CAP-AUX-CORBEAUX
 - SECTEUR CAP-AUX-RETS
 - DOMAINE CHARLEVOIX PRIGNORONDE (CHALET)
 - SECTEUR DE VILLAGIATURE DE RÉSERVE (0-5 ANS) (à localiser / compléter et à déterminer par la Ville)
 - SECTEUR À VOCATION RÉCRÉATIVE À DÉVELOPPER ET À METTRE EN VALEUR
 - CORRIDOR RÉCRÉATIF À DÉVELOPPER ET À METTRE EN VALEUR
 - SENTIER DE LA CAPITALE
 - SENTIER MULTIFONCTIONNEL EXISTANT
 - SENTIER MULTIFONCTIONNEL PROJETÉ
 - RÉSEAU CYCLABLE EXISTANT
 - RÉSEAU CYCLABLE PROJETÉ
 - CORRIDOR PANORAMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE
 - SITE OFFRANT UN POINT DE VUE ET UN CONTACT PHYSIQUE PARTICULIER AVEC LE TERRITOIRE
 - PAYSAGE DE PROXIMITÉ

SEPTEMBRE 2013
0 800 m

PLAN D'URBANISME



- 1 SECTEUR LAROUCHÉ
- 2 PROJET RÉCRÉOTOURISTIQUE DU GOLF DE BAIE-SAINT-PAUL
- 3 FLEUVE SAINT-LAURENT - ROUTE BLEUE
- 4 SECTEUR DU GÈNEVRIER/RUISSEAU DE LA MARE
- 5 CORRIDOR RÉCRÉATIF RIVERAIN (VOIE FERREÉ ET SENTIER RÉCRÉATIF)
- 6 PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE DU GOUFFRE
- 7 SECTEUR DE LA FERME
- 8 DOMAINE DES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE
- 9 ROUTE 362 (ROUTE DU FLEUVE)
- 10 CÔTE SAINT-ANTOINE (ROUTE 138)
- 11 HALTE ROUTIÈRE TOURISTIQUE
- 12 BELVÈDÈRE DE LA ROUTE 362
- 13 RANG SAINT-OURS ET CHEMIN SAINTE-CROIX
- 14 RANG, RIVE ET LITTORAL DE LA CÔTE CHARLEVOISIENNE
- 15 QUAI DE BAIE-SAINT-PAUL
- 16 CHEMIN DE LA POINTE (SECTEUR DU BRAS-DE-LA-BAIE)
- 17 VALLÉE DE LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE
- 18 BOISÉ DU QUAI ET MARAIS SALIN
- 19 CHEMIN DES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE